

Programme de Labellisation des Clubs



Programme rédigé par la direction nationale du Développement - Thibault ZETTEL
Sur la base d'un document rédigé en 2019 par François Chaïrat
Validé par le Conseil d'Administration de Touch France le 15/07/2020



Préambule

Le programme de labellisation a pour objet de valoriser les clubs et sections qui œuvrent pour le développement de notre sport et de Touch France, mais également permettre et inciter les clubs à accentuer cette démarche.

Pour les clubs l'intérêt de cette labellisation est d'obtenir une reconnaissance officielle nationale qui pourra mettre en lumière leur travail auprès de leurs collectivités, partenaires et sponsors.

Pour Touch France l'intérêt est un recensement saison après saison des compétences locales, une remontée des actions et de leurs méthodologies d'applications et une possibilité d'alimenter en compétence humaine les différentes commissions.

Seuls les clubs affiliés à la Fédération nationale Touch France peuvent prétendre à l'obtention de ces labels.



Les Différents Labels

1- Le Label **Ecole de Touch Rugby**

Il récompense les clubs et sections qui participent au développement du Touch rugby chez les jeunes.

Les critères d'attribution :

- avoir des licenciés U12 / U15 qui s'entraînent sur un créneau dédié

Ce Label est récompensé d'un diplôme et d'un bon d'achat de 75 €

2- Le Label **Touch au Féminin**

Il récompense les clubs et sections qui participent au développement du touch rugby féminin

Les critères d'attributions :

- la participation à 1 compétition féminine sur la saison sportive N-1 (l'équipe doit être inscrite au nom d'un seul et unique club composée de 100% de joueuses d'un même club via lclub, le bon d'achat est indivisible)
- ou**
- progression de 7 licenciées (adultes/étudiantes/enfants) de la saison N-2 à la saison N-1. Uniquement éligible à partir de la deuxième année d'existence d'un club ou d'une section.

Ce Label est récompensé d'un bon d'achat de 75 €

Les critères d'attribution et les récompenses sont susceptibles d'évoluer d'une saison à une autre.

Les labels sont valables pour une saison et récompensent la saison écoulée.



Fonctionnement

1/ A partir du 1er Septembre de chaque saison (et jusqu'au 31 Octobre) :

Les clubs candidatent en complétant le questionnaire (annexe 1) joint à la ré-affiliation.

Ils cochent les labels qu'ils souhaitent obtenir.

Questionnaire disponible en téléchargement sur <https://www.touchfrance.fr/labels/>

2/ **Date limite de réception du questionnaire: 31 octobre**

Envoi du questionnaire dûment complété à l'adresse secretaire@touchfrance.fr

Le secrétariat recense les demandes dans le dossier Drive Label.

3/ Du 1er Novembre au 30 Novembre

La commission vérifie, valide et attribue les Labels.

4/ A partir du 1er décembre

Les lauréats reçoivent leurs Label et leur récompense

Les labels sont valables pour une saison et récompensent la saison écoulée.

Commission Nationale de Labellisation

Le présent programme est régi par la commission nationale de labellisation qui est composée de :

-la Direction Nationale du développement,

-la Direction de la Ligue Nationale de Touch

-la Direction Nationale de la jeunesse ou à défaut de la Direction Technique Nationale Sportive

et de tout autre membre que la commission jugera utile d'intégrer.

Il appartiendra à la commission de déterminer et de faire évoluer les critères d'attribution de chaque label et les récompenses et supports qui seront décernés.

Le Budget de la présente commission est pris sur le budget de la Direction nationale du Développement.



ANNEXES

Annexe 1 Questionnaire : voir fichier drive

Annexe 2 diplômes type voir fichier drive

Annexe 3 Lettre d'accompagnement. Voir fichier drive